Arnaud DELOMEL
Avocat
SPECIALISTE EN DROIT
DU CREDIT ET DE LA CONSOMMATION

FILM « PLUSH » :
Arnaque à la cryptomonnaies et aux NFT ?

Communiqué du 25 avril 2023 :

Le Cabinet a été contacté par plusieurs investisseurs victimes de ce « placement ». Il a été suggéré de mettre en place un (ou plusieurs) collectif de victimes pour défendre leurs droits.

⇨ RAPPEL DES FAITS :

• 14 mai 2022 : Le comédien Kev ADAMS fait un live INSTAGRAM accompagné de Monsieur Fabien TREF (déguisé nounours) pour lancer un financement participatif en cryptomonnaies en vue de créer un film d'animation (= « *Plush* » = peluche).

• 770 personnes investissent des sommes plus ou moins importantes, pour un total de 1,5 millions d'euros, auprès de la société ILLUMINART (située à DUBAI)

• Le retour sur investissement annoncé est de l'ordre de « *6 à 7 fois la mise initiale* » en l'espace de 24 mois.

• 1 an après, le projet de film semble totalement abandonné. La société ILLUMINART n'a d'ailleurs pas renouvelé sa licence pour pouvoir produire des films…

Aucun retour ni aucune information n'est apportée aux investisseurs.

⇨ ACTIONS JUDICIAIRES ENVISAGEABLES :

Les premiers éléments en possession du Cabinet permettent sérieusement de s'interroger quant à la réalité du projet de film ainsi conçu.

Il en est de même s'agissant des autorisations/agréments nécessaires pour pouvoir mettre en place un tel financement dit « participatif » ici.

Il est difficile d'appréhender les responsabilités, tant sur un plan civil que pénal, sans enquête pénale préalable.

Le dépôt d'une plainte semble être le préalable requis pour pouvoir connaitre les enjeux et causes du désastre, mais également le devenir des fonds investis par les victimes. La récupération des fonds investis doit être la priorité.

A. DELOMEL

SELARL ARNAUD DELOMEL – RCS RENNES 912 236 965 –
Tour Alma City – 5 rue du Bosphore – 35200 RENNES
Tél. 06.16.70.45.29. - 02.23.30.11.83.
Mail : arnaud.delomel.avocat@hotmail.fr

Membre d'une Association Agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté.